

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N°98/2023

OBJET : MARCHES PUBLICS : Guide interne relatif à la commande publique et des achats.

L'an deux mille vingt-trois, le 08 du mois de décembre à 10 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de **Monsieur Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} décembre 2023

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire, Martine DUNOYER DE SEGONZAC/Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI / Sophie ESPOSITO/ Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI, Jean QUENCEZ adjoints/Christine DECORDIER /Kathy NICOLAS/ Sabrina DIVRY/ conseillers municipaux délégués, / Bouabdallah LAFTAS/ Vanessa BEAUJEAUD /Françoise DAMILANO/Romain BIANCHI conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Philippe MINEUR par Alexandra GHIGI-RUSSO/ Xavier JARJANETTE Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Thierry VISSIAN par Robert NARDELLI/ Michael TRUCCHI par Martine DUNOYER DE SEGONEZAC/ Nathalie DIGANI par Serge DIGANI/Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Catherine DINI

ABSENTS : Gracienne DODAIN, Sandrine GUGLIELMINO, Philippe JANIN, Maeva THOMMERET, Stephen VIALE, Clorinde MARCONI

Secrétaire de séance : Vanessa BEAUJEAUD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de mettre en œuvre les principes du guide interne relatif à la commande publique et des achats,

Après avoir entendu la note de synthèse,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider les prescriptions du Guide Interne relatif à la commande publique et des achats de la ville de Drap.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 14 Votants : 20 Absents : 6 Procurations : 6 Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 20

Fait à Drap, le 08 décembre 2023

Le Maire, Robert NARDELLI

Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 11/12/2023
Affichage en mairie le : 12/12/2023

